

Le passif total de ces Institutions est de 35 millions 597,216 piastres.

Les billets de banques en circulation s'élèvent à la valeur de 8 millions 817,433 piastres.

Les dépôts des particuliers, versé journellement à ces Banques et ne portant pas intérêt, forment 10 millions 47,541 piastres ; et les dépôts portant intérêt, s'élèvent à 15 millions 77,455 piastres.

On compte aussi dans la Province cinq Banques d'Epargnes ou Caisses d'Economie, qui possèdent un Actif de \$2,501,565. Sur cette somme il était dû aux déposants, le 31 décembre dernier, au nombre de 10,332, une valeur de \$2,277,504, laissant au profit de ces Institutions une richesse collective de \$224,061.

En sus de ces Institutions, il y a aussi cinq Sociétés de Construction qui font le commerce de banque, lesquelles Sociétés possèdent un capital de \$346,077, dû à 1,087 déposants.

Nous comptons également vingt autres Sociétés de Construction, dont neuf à terme et onze permanentes, ayant entre les mains une somme due aux actionnaires de \$2,720,829.

Maintenant, si nous faisons la récapitulation de ces divers genres d'établissements, nous arrivons à constater que ces trente maisons de dépôt de crédit possèdent en mains, pour les déposants ou actionnaires, un capital de 5 millions 568,471 piastres.

§ 7.—FINANCES ET TRAVAUX PUBLICS.

Le revenu de la Province pour l'exercice de 1863, s'est élevé à 9 millions 760,316 piastres. Les dépenses de la liste civile, y compris les sommes affectées dans le budget pour travaux publics en voie de progrès et ou autres entreprises nouvelles, sans y comprendre toutefois le rachat de la dette publique, figurent pour la somme de 10 millions 742,807 piastres. Laissant un découvert de \$982,491 à ajouter à la dette provinciale déjà existante.

Depuis plusieurs années on constatait avec inquiétude qu'un découvert annuel venait grossir d'autant la dette de la province ; mais heureusement pour le pays, ces déficits commencent à diminuer.

La dette consolidée de la Province du Canada, moins le fond d'amortissement, s'élevait au 1er janvier 1864 à la somme de 60 millions 355,472 piastres.

Cette dette a été contractée pour l'entreprise d'immenses travaux publics, exécutés pour le compte de la province, ou pour venir en aide par des Prêts aux Compagnies de chemin de fer, Municipalités, ou autres Compagnies incorporées pour travaux